



COMPTE RENDU DU CONSEIL DE QUARTIER LOUVRE-OPERA

Réunion du 13 janvier 2025

Présents (23) : Nadya AÏT BRAÏM, Helen-Anne BEILBY-ORRIN, Léa BERTHET, Marie BERTIN, Aude DE LA CONTE ERGAMANN, Maxime DELAHODDE, Agathe FAURE, Zoé GINESTY, Véronique GOUPY, Michèle HAEGY, Stéphane LEULLIER, Marie-Christine MALECOT, Isabelle MICHALON, Augustin MINE, Florent NICOL, Martine NOTHERN, Sophie POULAIN, Florence SUHARD, Patrice TIJOUX, Monique TISSOT, Pierre-Alain WANTEN, Lydia ZILBERSCHLAG, Adama ZOUNGRANA.

Excusés (9) : Fernand DE OLIVEIRA, Christophe DEVILLE, Claude GARREC (Association de Sauvegarde du Square Louvois, de sa Fontaine et de ses Alentours), Michel GENDROT, Claudine MASSE, Anne MIZON (Association de Sauvegarde du Square Louvois, de sa Fontaine et de ses Alentours), John Michael ORRIN, Anne ROQUEBERT, Laurence ROUCOULY (Association de Défense des Arcades Rivoli),

Auditeurs (2) : Laurence DUFLOS (Conseil de quartier Marais-Place des Vosges), Laurence GRISARD

Mairie de Paris Centre : Amina BOURI, élue référente, Déléguée de Paris Centre en charge de l'Histoire de Paris, de la Seine, du suivi des plans climat et de la prospective, Alexandre BAUX-DE CASTRO, coordinateur des Conseils de quartier.

En introduction de la réunion, le coprésident donne la parole à Amina BOURI afin qu'elle réponde aux questions posées lors de la séance précédente.

Avant de répondre aux questions, Amina BOURI présente ses vœux pour 2025 aux Conseillers de quartier.

Questions :

Un habitant demande comment s'opposer au déploiement des Trilib' ? Amina BOURI répond qu'il n'est pas possible de s'y opposer.

La Mairie de Paris Centre a mené une consultation des CQ l'année dernière à ce sujet et est actuellement en train de déployer ces dispositifs de tri, conformément à la loi AGECE sur le tri des déchets. À ce stade, il n'est plus possible de s'y opposer.

Un habitant signale que rue de Gramont, à l'angle avec la rue du 4 septembre, le feu tricolore est orange clignotant depuis maintenant 3 semaines, ce qui rend la traversée de la rue particulièrement compliquée pour les piétons. Il a déjà vu deux accrochages entre automobilistes et un cycliste renverser un piéton. Il demande si le dysfonctionnement du feu s'explique par les travaux ayant lieu à proximité ? Il ajoute que des feux tricolores provisoires ont été installés rue de Gramont, mais ils n'ont pas été mis en fonctionnement. Les feux orange clignotant sont souvent liés à des travaux. Nous avons saisi le poste central d'exploitation Lutèce à ce sujet.

Le membres du Conseil de quartier précisent que le feu tricolore est de nouveau en fonctionnement depuis la fin des travaux.

Un habitant signale un problème d'affichage sauvage. Il a constaté qu'à chaque soirée de l'Action Française, il y a beaucoup d'affichages sauvages dans le quartier.

La Mairie invite les conseillers à signaler les affichages sauvages via l'application DMR (Dans Ma Rue) qui permet une coordination dans le traitement par les services : la réalisation d'un procès-verbal de manquement par la Police Municipale et une remise en état du site par les services de la propreté.

Une habitante ajoute que rue Vivienne un édicule technique non visible de la rue a été repeint en blanc. Si ce choix semble mieux adapté à la lutte contre le réchauffement climatique, elle s'en étonne tout de même étant donné que les Architectes des Bâtiments de France ont toujours refusé la mise en place de ce type de peinture sur les toits du quartier.

Nous ne pouvons pas identifier l'édicule en question sans une adresse précise. Est-ce qu'il s'agit d'un édicule sur un immeuble ?

L'habitante précise qu'il s'agit du 31Bis rue Vivienne, au-dessus du LCL actuellement en réhabilitation.

Un habitant signale que le Rubis, place du Marché Saint Honoré, installe une terrasse sur la rue Sainte Hyacinthe qui empêche toute circulation piétonne sur le trottoir.

L'établissement ne dispose que d'une seule autorisation, qui concerne un étalage (et même pas une terrasse techniquement) de 3,8 m x 0,25 m côté rue du Marché Saint-Honoré – cf affichette en PJ. Il s'agit donc d'un dispositif illégal – et potentiellement dangereux car au regard de la largeur du trottoir, il empêcherait alors effectivement totalement le passage et obligerait les piétons à descendre sur la chaussée. La Mairie intègre ce signalement à la programmation de la police municipale afin d'objectiver la situation durant 3 semaines et invite le CQ à faire remonter les numéros DMR des signalements effectués.



045958010 006.pdf

Plusieurs habitants ont constaté que les tonneaux n'étaient plus installés le long de l'établissement.

Une habitante signale que rue d'Alger, à l'angle avec la rue du Mont-Thabor, le magasin de sac Sœurs Olsen dispose d'une terrasse. Dispose-t-il d'une autorisation ?

Une habitante demande s'il existe un site qui recense les tournages de film à Paris. Par exemple, il y a eu un tournage place des Petits Pères. Des avis de circulation coupée ont été réalisés mais les habitants ne savaient pas qu'il s'agissait d'un tournage. Amina BOURI répond que quand la Mairie de Paris Centre a des informations, elle les partage toujours.

Il n'existe pas de site qui recense les demandes de tournage mais elles sont traitées par la MPC. Par ailleurs, nous demandons aux productions de privilégier, lorsque cela est possible, des coupures intermittentes afin de ne pas créer de gêne supplémentaire à la circulation. Enfin, la Ville propose certaines rues au repos. Vous trouverez ci-après les liens vers les sites de la ville à ce sujet :

- <https://www.paris.fr/pages/les-actions-de-paris-pour-le-cinema-2313>
- <https://www.paris.fr/pages/rues-interdites-et-deconseillees-aux-tournages-16215>

Plusieurs habitants signalent les débordements des Trilib' et les problèmes de propreté induits par ces derniers (dépôts d'ordure autour). Ils demandent s'il est possible de verbaliser les commerçants qui contreviennent à la loi en utilisant ce dispositif qui ne leur est pas destiné. De plus, de nombreux dépôts sont réalisés hors des horaires autorisés.

La police municipale est bien compétente pour verbaliser les dépôts lorsqu'ils sont identifiables. Par ailleurs, la Mairie a renforcé les programmations en soirée de la police municipale et demandé une prestation complémentaire les week-ends au service de la propreté pour les résorber.

Une habitante explique qu'elle n'a pas été informée sur l'installation des Trilib'. Elle n'a été informée que via du bouche à oreille et regrette que l'information n'ait pas été partagée plus largement avec les habitants. Amina BOURI répond qu'il n'est pas possible pour la Mairie d'organiser des boitages systématiques pour des raisons de coût. Elle invite cette habitante à s'inscrire à la newsletter de la Mairie.

Un habitant fait remarquer que dans la piscine Suzanne Berlioux, il est désormais interdit de nager la brasse dans la plupart des couloirs de nage. Il s'étonne qu'une telle pratique puisse être autorisée. Par ailleurs, il demande pourquoi cette piscine n'a pas de tarif résident. Le prix de 5€ paraît excessif aux membres du Conseil de quartier.

La piscine est composée de 8 lignes d'eau : en fonctionnement normal (hors cours) il y a :

- 2 lignes nageurs rapides
- 2 lignes nageurs moyens
- 1 ligne nageurs lents
- 3 lignes libres
-



Lors des cours, la ligne nageurs lents est enlevée car les nageurs peuvent aller dans la partie « libre » (qui correspond à 3 lignes d'eau)

La brasse est autorisée dans la ligne nageurs lents et la partie libre, toutefois la pratique de la brasse est interdite sur l'une des 2 lignes nageurs rapides et idem pour les lignes nageurs moyens.

Il est ainsi précisé de ne pas faire de brasse pour éviter les blessures, les accrochages entre nageurs.

Concernant les tarifs d'entrée de la piscine, ils sont définis par le contrat de délégation de service public (DSP). La gestion de la piscine Suzanne Berlioux est assurée par un prestataire externe et est encadrée par un contrat de DSP. Selon la DSP, l'exploitant a l'obligation d'appliquer les mêmes tarifications d'accès et les catégories de tarifs sociaux que dans les piscines gérées par la Ville de Paris.

Le détail des tarifications est disponibles sur le site de la Ville de Paris [Piscines : tarifs, conditions d'accès et - Ville de Paris](#)

Une habitante demande s'il est possible de revoir le RET au vu des retours d'expérience.

Selon les informations dont dispose la Mairie, il n'est pas prévu de révision de RET.

Les membres du Conseil de quartier réitèrent leur demande d'une réunion de bilan des terrasses comme c'est habituellement le cas chaque année ?

Le Conseil de quartier demande s'il est possible de lui communiquer le nombre d'établissements en cours d'instruction auprès du tribunal administratif.

La Mairie est dans l'impossibilité de communiquer sur des procédures administratives ou judiciaires en cours. Cette restriction est due à des considérations légales et à la nécessité de préserver la confidentialité des informations sensibles. La Mairie doit se conformer aux réglementations en vigueur qui protègent les droits des parties impliquées et garantissent l'intégrité des processus en cours.

Une habitante demande si la Mairie de Paris sanctionne les copropriétés qui n'ont pas remplacé leurs tuyauteries en plomb et s'il existe des sanctions ?

Il n'est pas de la compétence de la Ville de sanctionner les copropriétés qui n'auraient pas remplacé leurs canalisations en plomb notamment en présence de non-conformité de l'eau potable liée à la présence de canalisation en plomb. À titre informatif, des éléments de réponse sont également disponibles sur le site Internet du ministère de la santé ([Eau et plomb - Ministère du Travail, de la Santé, des Solidarités et des Familles](#))

Un habitant demande si les travaux de rénovation actuellement en cours sur le réseau d'assainissement a pour but de remplacer les tuyauteries en plomb ?

Il est difficile de pouvoir répondre à cette question portant sur le réseau d'assainissement, sans savoir de quelle rue on parle. Toutefois s'il s'agit de la rue Richelieu (où de gros travaux sont en cours), ce n'est pas une question de plomb mais de rénovation / réparation d'un sinistre qui a été identifié en ouvrant, c'était une étape préalable aux travaux de voirie au-dessus sur la rue de Richelieu car la Mairie ne souhaite pas avoir besoin de tout casser plus tard pour y revenir.

Une habitante demande à ce que la Mairie organise une enquête auprès des personnes ayant retiré un lombricomposteur en Mairie afin de savoir quel usage ils en ont. Elle précise que pour elle cela a été une très mauvaise expérience. Elle a d'abord installé le lombricomposteur dans la cuisine mais cela lui a causé des problèmes de place et d'odeur, elle l'a donc ensuite installé dans les parties communes de l'immeuble, ce qui lui a causé des conflits de voisinage. Elle s'en est donc finalement débarrassé.

Présentation de la Commission Communication inter-quartier

Suite à la fusion des arrondissements 1-2-3-4, il n'y avait plus de charte graphique pour les Conseils de quartier. Cette commission s'est donc proposée de développer une charte

graphique déclinable pour tous les Conseils de quartier. Chaque Conseil de quartier s'est vu attribuer une couleur et a été identifié par un monument du quartier.

Les visuels créés par la commission peuvent être déclinés sur différents supports : kakémonos, oriflammes, flyers, affiches, cartes de visite et autres goodies. Pour exemple, de nombreux Conseils de quartier ont réalisé des badges, des cartes de visites, des stylos, des tote bag etc.

La commission a également créé une plateforme des Conseils de quartier, il s'agit d'un site internet intégrant un OpenAgenda. Ce site doit permettre de mieux mettre en avant le travail des Conseils de quartier et de partager utilement des documents de travail, présentations et comptes-rendus. Il peut remplacer Drive ou Teams. Ce site a besoin d'être alimenté de façon régulière pour pouvoir vivre. Si des personnes souhaitent relancer le site ou venir travailler avec la commission Communication, pour relancer les différents chantiers toujours en cours, elles sont les bienvenues.

Atelier animé par la Police Municipale

Un compte-rendu de cette réunion animée par la Police Municipale le 12/12/2024 a été diffusé à l'ensemble des conseillers de quartier de Paris Centre. Un plan d'actions est proposé en conclusion du compte rendu.

Dans un premier temps, les participants ont été répartis sur différentes tables afin de leur permettre de remonter leurs observations.

Cela a permis de mettre en évidence de nombreux problèmes de deal et de prostitution dans le nord de Paris Centre. Le Conseil de quartier Louvre-Opéra a notamment fait remonter les problèmes de terrasses illégales, de stationnement sauvage et de circulation, et a insisté sur la mise en application insuffisante du code de la rue par les usagers.

Dans un second temps, il a été demandé ce qui pouvait être amélioré dans l'approche de la Police Municipale. De façon générale, les habitants ont demandé une présence physique plus importante auprès des habitants avec notamment une demande forte de locaux ouverts au public. Actuellement, seule la Police Nationale reçoit le public dans les commissariats de Paris Centre, rue Jean-Jacques Rousseau et rue Gabriel Vicaire.

Le Conseil de quartier a la possibilité de remonter trois points d'action qui seront suivis par la police municipale.

Le conseil de quartier a donc identifié une liste de points jugés prioritaires à escalader à la Police Municipale ; il reste à préciser les modalités d'envoi.

Le Conseil de quartier demande si les réunions GPO vont continuer à être organisées ou si elles vont être remplacées par des ateliers de ce type ?

Le Conseil de quartier demande s'il est possible d'organiser des remontées d'actions à suivre par quartier plutôt que par arrondissement ?

Présentation de la fondation Cartier

La fondation Cartier déménagera place du Palais Royal, en octobre 2025, entre le Louvre et la Comédie Française. L'espace comprendra deux espaces en rez-de-chaussée et en sous-sol, pour un total de 16 000m². La moitié de l'espace sera dédié aux expositions temporaires et aux œuvres de la collection privée Cartier. L'espace comptera également un restaurant, une librairie, un théâtre et une école d'art. Le directeur de la fondation souhaiterait créer un jeu de baie vitrée entre les rues Saint-Honoré et Rivoli. La galerie de Valois sera elle aussi rénovée à l'occasion des travaux de la fondation Cartier.

L'entrée située rue Marengo sera en contact direct avec le Louvre.

Le directeur a exprimé son souhait d'associer les habitants du quartier. Il organisera une visite pour le Conseil de quartier avant l'ouverture prévue.

Ateliers organisés par le Conseil de quartier

Le Conseil de quartier a organisé deux ateliers à destination des habitants de Paris Centre. Le premier organisé le 21 décembre 2024 était un atelier de macramé qui proposait de réaliser un lutin de Noël en corde et en laine et une étoile en perle de bois. Il n'a pas été rempli mais à tout de même rencontré un franc succès avec 25 participants.

Un atelier de calligraphie japonaise organisé le 17 janvier est actuellement complet et de nombreuses personnes sont en liste d'attente.

Budgets

Le Conseil de quartier souhaite organiser un rallye culturel en prenant pour point de base le square Louvois, le dimanche 6 avril de 14h à 17h.

Le conseil de quartier demande confirmation que les travaux du square seront terminés à cette date.

Un rendez-vous avec le groupe de travail se tiendra le 10 février.

Le Conseil de quartier vote un budget de 1500€ pour ce projet.

Le coprésident rappelle aux Conseillers de quartier qui ont des idées de projet de les lui soumettre d'ici la prochaine séance afin qu'ils soient intégrés à l'ordre du jour pour être discutés en séance.

Points divers

- Place du Palais Royal, le Cube va disparaître. Il sera réinstallé à Versailles.
- Une habitante demande pourquoi les fontaines du Théâtre Français situées place André Malraux ne sont pas remises en eau ? Le coprésident lui répond qu'un projet au budget participatif a été voté pour restaurer ces deux fontaines ; cependant, il y a un écart de 4 millions entre le coût réel et l'enveloppe allouée dans le cadre du Budget participatif. La Ville doit donc trouver des fonds supplémentaires pour ce projet, ce qui le retarde.
- L'habitante qui s'est chargée d'organiser les ateliers de macramé et de calligraphie japonaise propose d'en organiser d'autres si le Conseil de quartier est d'accord avec l'idée. L'équipe d'animation lui répond qu'elle est ouverte aux propositions.

Signalements

- Rue d'Alger, le sens de circulation a changé mais le feu tricolore est toujours en place à l'intersection avec la rue de Rivoli, dans le sens inverse de la circulation (A2025A82272). Une habitante explique que c'est également le cas rue de Birague dans le 4^e, pour les mêmes raisons.
- Rue des Petits-Champs, devant le magasin Pierre Frey, le trottoir présente des différences de niveau importantes.
- Le revêtement de la rue Croix-des-Petits-Champs est très endommagé et devient dangereux.
- Le Trilib' de la rue Rameau n'a pas été remis en place alors que la date prévue était le 20/12/2024.
- Les camions de tournage sont souvent positionnés sur des places de livraison, occupant abusivement des places de stationnement précieuses réservées aux artisans et aux livreurs.

Questions

- Les membres du Conseil de quartier réitèrent leur demande d'une réunion de bilan des terrasses comme c'est habituellement le cas chaque année ?
- Une habitante demande à ce que la Mairie organise une enquête auprès des personnes ayant retiré un lombricomposteur en Mairie afin de savoir quel usage ils en ont.
- Le Conseil de quartier demande si les réunions G.P.O. vont continuer à être organisées ou si elles vont être remplacées par des ateliers du type de celui organisé avec la Police Municipale ? Quels sont les prochains ateliers prévus ? Quelles sont les modalités de remontée des 3 signalements mensuels, suite à l'atelier du 12/12/2024 animé par la Police Municipale ?
- Le Conseil de quartier demande s'il est possible d'organiser des remontées d'actions à suivre par la police municipale par quartier plutôt que par arrondissement ?
- Le Conseil de quartier demande confirmation que les travaux du square Louvois seront terminés d'ici le 6 avril, date à laquelle le Conseil prévoit d'organiser un rallye culturel partant du square Louvois.
- Le Conseil de quartier demande s'il est possible de créer une signalétique culturelle devant une ancienne enseigne de grand magasin « Au Gagne Petit », située au 23 avenue de l'Opéra.
- Un habitant demande où en est le projet de rénovation de l'immeuble place du Marché Saint-Honoré dessiné par l'architecte catalan Ricardo Bofill. Un appel à idées est-il prévu concernant la typologie des commerces au pied de l'immeuble ?
- Le quartier Louvre Opéra peut-il bénéficier d'une protection via un Plan de Sauvegarde et de Mise en Valeur (PSMV) ? Les PSMV existants restent-ils en vigueur avec le PLU bioclimatique ? Une communication relative au PLUb adopté le 20/11/2024 est-elle prévue ?
- Quels sont les retours des inspecteurs ayant vérifié la conformité de la devanture du « Nouilles Ban Ban » au 23 rue des Petits-Champs ? Quel est le numéro de permis de construire associé ?

Liens utiles

- ✓ Lien vers les comptes-rendus :
<https://mairiepariscentre.paris.fr/pages/louvre-opera-17541>
- ✓ Lien Twitter :
<https://twitter.com/CQLouvreOpera>
- ✓ Lien vers l'OpenAgenda :
<https://openagenda.com/conseils-de-quartier-paris-centre>
- ✓ Liens vers les dispositifs de collecte des déchets :
<https://www.paris.fr/pages/trilib-une-nouvelle-approche-du-tri-selectif-3963>
<https://www.paris.fr/recherche/lieux?types=trilib>
<https://www.paris.fr/pages/le-tri-des-dechets-alimentaires-a-paris-24842>
- ✓ Lien vers l'étude de l'APUR sur les commerces à Paris et à Paris Centre en 2023 :
https://www.apur.org/sites/default/files/commerces_paris_2023.pdf
- ✓ Lien vers l'enquête publique et les dossiers du PLU :
<https://www.enquete-publique-plu-paris.fr/documents/>
- ✓ Lien vers l'enquête publique et les dossiers sur la ZTL :
<https://www.paris.fr/pages/paris-cree-une-zone-apaisee-dans-le-centre-de-la-capitale-20426>
- ✓ Lien vers le projet de réhabilitation du bâtiment dessiné par Ricardo Bofill place du Marché Saint-Honoré :
https://cdn.paris.fr/paris/2023/06/07/20230329_pca_msh_presentation-riverains_compressed-FaME.pdf
- ✓ Lien vers la présentation de la réunion de restitution « Embellir votre quartier » pour le quartier Grands Boulevards - Opéra :
https://cdn.paris.fr/paris/2024/04/30/202404_evq2-opera-gb-reunion-publique-MJ5P.pdf
- ✓ Lien vers le projet de réaménagement de l'axe Quatre Septembre-Réaumur-Temple :
https://cdn.paris.fr/paris/2024/07/15/compress-2024-07-09_rp_reaumur_vf-2_compressed-0Qzz.pdf
- ✓ Lien vers l'opendata des autorisations de terrasses et étalages :
<https://opendata.paris.fr/explore/dataset/terrasses-autorisations/information/?disjunctive.typologie&disjunctive.arrondissement>